Niveau(x) d'enseignement : 3 Numéro ISN : 9397
Centre d'intérêt : 817

Définition du domaine : danse : premier et second cycle, primaire / Direction générale des programmes, Direction de la formation générale. -- Version prélim. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1990
1 f. p. ; 28 cm. -- (Document d'information / Ministère de l'éducation du Québec, Direction générale des programmes)

Version anglaise publiée sous le titre : Definition of the domain : dance : first and second cycles, elementary. Code : 16-2510-16A. Code : 16-2510-16 ; 9091-7028

ISBN 2-550-15374-X

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction de la formation générale. • Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction générale des programmes

Descripteur(s) : Danse • Programme d'études • Evaluation sommative • Primaire (Ordre d'enseignement)

Cette définition du domaine présente une synthèse du programme d'études en danse, 1er et 2e cycle du primaire. Elle sert, aux fins d'évaluation sommative, à décrire et à classer les éléments essentiels et représentatifs du programme. Le premier chapitre présente la synthèse des orientations, la synthèse des connaissances et la synthèse des habiletés reliées au programme d'études en danse. Le deuxième chapitre présente l'organisation des éléments représentatifs du programme aux fins d'évaluation sommative et, finalement, le dernier chapitre énumère les règles à respecter lors de la préparation d'un instrument d'évaluation.

Type de document :

DOCUMENT D'INFORMATION

DÉFINITION DU DOMAINE

DANSE
PREMIER ET SECOND CYCLE
PRIMAIRE

VERSION PRÉLIMINAIRE
SEPTEMBRE 1990

Québec

9397

DÉFINITION DU DOMAINE

DANSE

Premier et second cycle

Primaire

Version préliminaire

Septembre 1990

Direction générale des programmes

Direction de la formation générale

INTRODUCTION

La définition du domaine présente une synthèse du programme d'études en danse. Elle sert, aux fins d'évaluation sommative, à décrire et à classer les éléments essentiels et représentatifs du programme au premier et au second cycle du primaire. Elle a été préparée avec l'intention d'assurer la concordance entre ce programme d'études et tout instrument de mesure de type sommatif s'y rattachant.

La présente définition du domaine est structurée de la façon suivante:

Chapitre 1 Synthèse du programme d'études;

- 1.1 Synthèse des orientations
- 1.2 Synthèse des connaissances
  - 1.2.1 Synthèse des connaissances au premier cycle
  - 1.2.2 Synthèse des connaissances au second cycle
- 1.3 Synthèse des habiletés

Chapitre 2 Organisation des éléments représentatifs du programme d'études aux fins d'évaluation sommative;

Chapitre 3 Énumération des règles à respecter lors de la préparation d'un instrument d'évaluation.

Après le programme d'études et le guide pédagogique, la définition du domaine constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure en évaluation sommative; les étapes subséquentes sont les suivantes: la spécification de l'épreuve, l'élaboration de l'épreuve et la rédaction de la clé de correction.

CHAPITRE 1 SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

La synthèse du programme d'études est faite à partir des éléments qui suivent: les orientations, les connaissances et les habiletés. Le présent chapitre offre une synthèse de chacun des éléments.

1.1 Synthèse des orientations

Les fondements philosophiques et pédagogiques auxquels se rattache la structure des objectifs du programme doivent être pris en considération.

Dans le monde occidental, le XX^{e} siècle se caractérise par la prise de conscience de l'expression du corps. Le langage intérieur et le souffle de l'esprit humain s'extériorisent par l'art du mouvement. Celui-ci fascine les artistes du théâtre, de la musique, des arts visuels et de la danse.

L'enfant, découvrant les principes fondamentaux du mouvement dansé, échange avec le monde extérieur son expression intime et artistique. L'élève développe donc son intérêt pour la danse, ses habiletés à s'exprimer par elle et son propre potentiel créateur.

Une approche humaniste de l'activité "danse créative" caractérise la pédagogie proposée. L'évaluation formative et l'évaluation sommative font partie intégrante du processus d'apprentissage. En évaluation formative, l'accent est mis davantage sur la démarche réalisée par l'élève, alors qu'en évaluation sommative, il portera sur le produit, le résultat.

La pédagogie de la danse créative est donc axée sur une démarche intuitive et globale qui insiste sur l'exploitation et l'organisation des mouvements corporels créés et dansés par l'élève. L'objectif global du programme précise:

> *"Amener l'enfant à utiliser le langage de la danse comme moyen d'expression et de communication artistique."*

1.2 Synthèse des connaissances

Les connaissances sont synthétisées à l'aide de différentes composantes et de leurs notions correspondantes.

1.2.1 Synthèse des connaissances au premier cycle

COMPOSANTES	NOTIONS
Éléments du mouvement	Dominantes – le corps • mouvements globaux, mouvements partiels, formes – espace • espace personnel, espace général, niveaux, amplitudes, directions, trajectoires – temps • mouvements lents, rapides, en pulsation, avec accent, en arrêt (pause) – énergie • mouvement fort, léger, soudain, maintenu – interrelation[1] • relation spatiale, relation temporelle
Éléments de langage	Vocabulaire du mouvement – éléments de la dominante corps-espace – éléments de la dominante temps – éléments de la dominante énergie
Éléments de structure	Modes d'organisation du mouvement – phrases d'actions – formes A-B-C[2], A-B – forme personnelle
Éléments de technique	Précision du geste et du mouvement – maîtrise de l'alignement, mobilité du tronc, mobilité segmentaire, coordination dynamique générale Enchaînements

1. **Interrelation: le terme fait référence aux relations de mouvements entre danseurs et danseuses.**
2. **Forme A-B-C: signifie une danse comportant un début, un milieu et une fin ou une danse composée de trois parties distinctes.**

1.2.2 Synthèse des connaissances au second cycle

COMPOSANTES	NOTIONS
Éléments du mouvement	Dominantes – corps • mouvements globaux, mouvements partiels, formes – espace • espace personnel, espace général, niveaux, amplitudes, directions, trajectoires – temps • mouvements lents, rapides, en pulsation, avec accent, en arrêt (pause), en accélérant, en décélérant, motifs rythmiques – énergie • mouvement fort, léger, soudain, maintenu, libre, contrôlé, direct, indirect – interrelation • relation spatiale, relation temporelle, relation d'unité de groupe
Éléments de langage	Vocabulaire du mouvement – éléments de la dominante corps-espace – éléments de la dominante temps – éléments de la dominante énergie
Éléments de structure	Modes d'organisation du mouvement – phrases d'actions – formes A-B-C, A-B, A-B-A-C-A-D – forme personnelle
Éléments de technique	Précision du geste et du mouvement – maîtrise de l'alignement, mobilité du tronc, mobilité segmentaire, coordination dynamique générale Enchaînements, combinaisons
Éléments d'histoire	Danses de ses pairs Oeuvres des chorégraphes d'aujourd'hui et du passé

1.3 Synthèse des habiletés

De façon à atteindre l'objectif global du programme, les habiletés les plus englobantes ont été retenues. Elles sous-tendent la maîtrise d'autres habiletés constituantes. Chaque habileté est définie à partir d'une réalité du programme d'études. À chacune d'elles correspond une liste de manifestations.

HABILETÉS	DÉFINITIONS	MANIFESTATIONS
Identifier	Reconnaître les composantes du mouvement corporel dans l'espace, le temps et l'énergie.	Identifier – reconnaître – différencier – classer – nommer
Appliquer	Exploiter les différentes composantes du mouvement dans l'exécution de phrases d'actions ou de danses.	Interpréter sa danse – reproduire les danses de ses pairs et celles des autres Interpréter les danses de ses pairs, celles d'aujourd'hui et du passé*
Synthétiser	Exploiter les différentes composantes du mouvement dans le but d'en faire une organisation sensible et authentique, c'est-à-dire de créer sa danse.	Improviser – créer – composer sa phrase d'actions et sa danse

* Au second cycle seulement.

CHAPITRE 2 ORGANISATION DES ÉLÉMENTS REPRÉSENTATIFS DU PROGRAMME D'ÉTUDES AUX FINS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Afin d'organiser les éléments représentatifs du programme d'études, des composantes (connaissances) ont été associées à des habiletés. Dans les tableaux qui suivent, chaque regroupement d'une composante et d'une habileté se nomme une dimension. Les cinq dimensions identifiées dans le tableau du premier cycle correspondent à une réalité signifiante et représentative du programme d'études en danse, et elles seront l'objet de mesure aux fins d'évaluation sommative. Il en est ainsi des six dimensions figurant dans le tableau du second cycle.

La pondération (%) des composantes et des habiletés a été déterminée à partir d'une évaluation de leur importance relative dans le programme. Ces pondérations servent d'abord et avant tout à des fins évaluatives et non à des fins d'enseignement. Dans le cadre de l'évaluation sommative, elles permettent d'assurer une mesure plus équitable des compétences des élèves.

Le premier tableau présente les pondérations attribuées aux composantes et aux habiletés référant au programme d'études en danse au premier cycle. Le second tableau présente celles qui concernent le second cycle.

TABLEAU DES DIMENSIONS

PREMIER CYCLE

Composantes / Habiletés	Éléments du mouvement 50 %	Éléments de langage 5 %	Éléments de structure 25 %	Éléments de technique 20 %
Identifier 20 %	1 – corps – espace – temps – énergie – interrelation		3 – modes d'organisation du mouvement	
		2 – vocabulaire du mouvement		
Appliquer 20 %	4 – reproduction de danses			
Synthétiser 60 %	5 – création de danses			

TABLEAU DES DIMENSIONS

PREMIER CYCLE

Composantes / Habiletés	Éléments du mouvement 50 %	Éléments de langage 5 %	Éléments de structure 25 %	Éléments de technique 20 %
Identifier 20 %	1 – corps – espace – temps – énergie – interrelation		3 – modes d'organisation du mouvement	
		2 – vocabulaire du mouvement		
Appliquer 20 %	4	– reproduction de danses		
Synthétiser 60 %	5	– création de danses		

TABLEAU DES DIMENSIONS

SECOND CYCLE

Composantes / Habiletés	Éléments du mouvement 40 %	Éléments de langage 5 %	Éléments de structure 25 %	Éléments de technique 25 %	Éléments d'histoire 5 %
Identifier 25 %	1 – corps – espace – temps – énergie – interrelation	2 – vocabulaire du mouvement	3 – modes d'organisation du mouvement		4 – danses d'aujourd'hui et du passé
Appliquer 30 %	5 – interprétation de danses				
Synthétiser 45 %	6 – création de danses				

CHAPITRE 3 ÉNUMÉRATION DES RÈGLES À RESPECTER LORS DE LA PRÉPARATION D'UN INSTRUMENT D'ÉVALUATION

Les règles à respecter lors de la préparation d'un instrument d'évaluation découlent du programme d'études. Ce sont des caractéristiques qui permettent de cerner les différents contextes d'évaluation dans lesquels on recueillera des données. Voici certaines caractéristiques dont il faudra tenir compte lors de la rédaction de l'épreuve en danse.

AU PREMIER CYCLE

1. Toutes les dimensions du tableau présenté à la page 7 feront l'objet de mesure, soit les dimensions 1, 2, 3, 4 et 5.

2. L'habileté à identifier sera évaluée à partir de situations d'observation de mouvements dans une proportion d'au moins 75 %.

   L'habileté à identifier concerne les dimensions 1, 2 et 3. Dans le tableau, un trait en pointillé subdivise cette habileté en deux parties distinctes. Les dimensions 1 et 3 feront l'objet de mesure à partir de contextes d'observation de mouvements. Ces contextes d'observation de mouvements seront préalablement enregistrés sur bande magnétoscopique. La dimension 2 fera l'objet de mesure sans contexte d'observation de mouvements.

3. L'habileté à appliquer sera évaluée à partir de la reproduction d'une danse ou d'une phrase d'actions.

   L'observation se fondera sur des critères préétablis par l'enseignante ou l'enseignant et connus des élèves. Les critères tiendront compte du type de danse choisie, de l'application de la structure et de la technique.

4. L'habileté à synthétiser sera évaluée à partir d'une création de danse réalisée par les élèves, individuellement ou en équipe de deux, trois ou quatre élèves. Cette création fera suite à une mise en situation qui aura favorisé l'exploitation de plusieurs éléments connus du mouvement. L'observation se fondera sur des critères préétablis par l'enseignante ou l'enseignant et connus des élèves.

   Les critères s'appuieront sur les éléments du mouvement, les éléments de structure et les éléments de technique.

Quelle que soit la modalité utilisée pour réaliser la création de la danse, les critères d'observation seront appliqués lors de la présentation de la danse seulement.

AU SECOND CYCLE

1. Toutes les dimensions du tableau présenté à la page 8 feront l'objet de mesure, soit les dimensions 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

2. L'habileté à identifier sera évaluée à partir de situations d'observation de mouvements dans une proportion d'au moins 80 %.

   L'habileté à identifier concerne les dimensions 1, 2, 3 et 4. Dans le tableau, deux traits en pointillé subdivisent cette habileté en trois parties distinctes. La dimension 1 fera l'objet de mesure à partir de contextes d'observation de mouvements. Ces contextes d'observation de mouvements seront préalablement enregistrés sur bande magnétoscopique. La dimension 2 fera l'objet de mesure sans contexte d'observation de mouvements. Quant aux dimensions 3 et 4, elles feront l'objet de mesure à partir de contextes d'observation de mouvements qui seront puisés dans le répertoire de danses d'aujourd'hui et du passé.

3. L'habileté à appliquer sera évaluée à partir de la reproduction ou de l'interprétation d'une danse.

   L'observation se fondera sur des critères préétablis par l'enseignante ou l'enseignant et connus des élèves. Les critères tiendront compte du type de danse choisie, de l'application de la structure et de la technique.

4. L'habileté à synthétiser sera évaluée à partir d'une création de danse réalisée par les élèves, individuellement ou en équipe de deux, trois ou quatre élèves. Cette création fera suite à une mise en situation qui aura favorisé l'exploitation de plusieurs éléments connus du mouvement. L'observation se fondera sur des critères préétablis par l'enseignante ou l'enseignant et connus des élèves.

   Les critères s'appuieront sur les éléments du mouvement, les éléments de structure et les éléments de technique. Quelle que soit la modalité utilisée pour réaliser la création de la danse, les critères d'observation seront appliqués lors de la présentation de la danse seulement.

En terminant, rappelons que les contenus des dimensions 1, 2 et 3 au premier cycle et 1, 2, 3 et 4 au second cycle feront l'objet d'une épreuve écrite. Quant aux contenus des dimensions 4 et 5 au premier cycle et 5 et 6 au second cycle, ils feront l'objet d'une épreuve par observation directe ou par observation directe et indirecte (enregistrement sur bande magnétoscopique).

CONCLUSION

C'est ainsi que prend forme la définition du domaine concernant le programme d'études en danse. Le présent document a pour rôle premier de soutenir l'élaboration de l'épreuve sommative. Il constitue également la première étape à franchir dans la préparation de ce type d'épreuve.

Nous avons voulu transmettre aux personnels intéressés un portrait global, une vision macroscopique du programme. Par l'utilisation du tableau des dimensions, nous avons précisé tous les éléments que devrait contenir une épreuve sommative.

Nous espérons que le contenu du document constituera une aide utile et pertinente pour les différents personnels scolaires qui doivent participer à l'évaluation de la compétence des élèves en danse.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

18-2510-16
9091-7028